



Découvrez nos offres de stage

2020 - 2021

Diagnostic écologique et rédaction d'une notice de gestion de tourbière alcaline

Depuis de nombreuses années, l'ADREE accompagne les structures gestionnaires de tourbières alcalines dans le diagnostic écologique préalable à la mise en place de mesures de gestion. En effet, la gestion de milieux naturels s'appuie sur la rédaction de plans ou de notices de gestion basés sur un diagnostic scientifique (faune, flore, végétation...). Ce diagnostic doit permettre au gestionnaire d'identifier les enjeux de conservation du site et ainsi de définir les mesures de gestion à mettre en place pour atteindre les objectifs de conservation qu'il s'est fixés.

En partenariat avec une Réserve Naturelle Nationale, il s'agit ici de réaliser l'état initial d'une parcelle de 50 ha située en tourbière alcaline. Cet état initial passe par la réalisation d'une cartographie de la végétation basée sur des inventaires phytosociologiques. Cette cartographie sera complétée par la réalisation d'inventaires faunistiques en collaboration avec d'autres stagiaires. Les données historiques disponibles viendront enrichir les inventaires pour réaliser une hiérarchisation des enjeux de conservation de cette parcelle. Le travail du stagiaire devra aboutir à la rédaction d'une notice de gestion sur la base du modèle des plans de gestion des Réserves Naturelles Nationales.

Missions confiées au stagiaire :

- Réaliser une recherche bibliographique et une compilation des données disponibles
- Identifier des protocoles d'inventaire de la parcelle
- Réaliser de la cartographie de la végétation (phytosociologie, SIG)
- Réaliser des inventaires faunistiques
- Hiérarchiser des enjeux de conservation
- Rédiger d'une notice de gestion

Durée : 6 mois

Fonction : Chargé(e) d'étude biodiversité et territoires

Profil recherché : Master 2 en écologie

Structure d'accueil : ADREE, 1 Chemin du Pont de la planche 02000 Barenton-Bugny

Responsables du stage : Marion Savaux, Chargée de projets, assistée de Sarah Guilbert, Volontaire

Modalités d'accueil : Siège de l'association (naturagora), bureau, documentation technique, matériel bureautique

Indemnisation : Selon barème légal, soit environ 500€/mois

Hébergement et restauration : Hébergement gracieux sur place possible (selon disponibilité), repas à la charge du stagiaire

Déplacements : permis B indispensable pour déplacement sur le site d'étude, véhicule mis à disposition, frais de déplacements remboursés si utilisation d'un véhicule personnel